

N° 18 – 04 août 2015

Champagne-Ardenne

Bulletin de Santé du Végétal

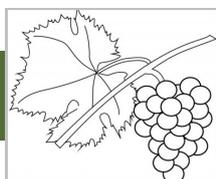
Vigne

A RETENIR CETTE SEMAINE

Oïdium : Les symptômes sur grappes continuent de progresser. Observez vos parcelles, notamment pour connaître la sensibilité parcellaire.

Mildiou : Vignoble toujours très sain.

Tordeuses : Vol terminé. Très peu de perforations observées. Pression G2 très faible.



STADES PHENOLOGIQUES



En ce début de semaine, des baies vérées sont régulièrement observées dans les parcelles de noirs.

Le stade 35 « début véraison » (une grappe sur deux présente au moins une baie vérée) est atteint ou proche en parcelles précoces. Il devrait se généraliser dans tous les secteurs d'ici la semaine prochaine.

Les premiers prélèvements du réseau de suivi de la maturation débutent le 13 août.

Chardonnay, Pinot noir et Meunier : stade 33 "fermeture de la grappe".
Stade 35 « début véraison » en parcelles précoces.

Premières baies vérées observées au vignoble

REMARQUE : ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées du 27 au 31 juillet sur 176 parcelles de vigne. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle.





TORDEUSES

Situation

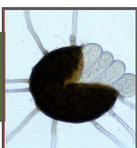
Le vol de la deuxième génération de Cochylis et d'Eudémis est terminé.

La faible activité de ponte observée sur les différents réseaux d'observation se traduit par la présence de rares perforations.

En effet, sur le réseau RSBT (182 parcelles), au 03 août, seules 10 parcelles présentent au moins une perforation, soit moins de 6 % des parcelles du réseau. Sur les parcelles concernées, l'intensité moyenne est de 4 perforations pour 100 grappes (1 à 18 %).

Analyse du risque

Fin de risque pour les tordeuses de 2^{ème} génération.



OIDIUM

Situation

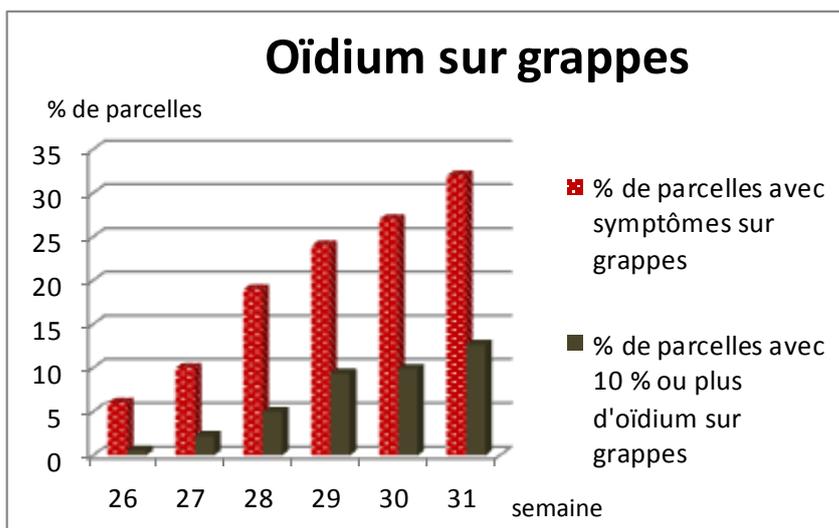
6^{ème} et dernière semaine d'observations sur grappes au vignoble.

Le nombre de parcelles touchées continue de progresser.

Sur le réseau RSBT, tous cépages confondus, la fréquence de parcelles concernées par la présence de symptômes sur grappes est passée de 27 % le 24 juillet à 32 % le 31 juillet.

Parmi les parcelles concernées par la présence d'oïdium, un tiers ont 10 % ou plus de grappes touchées.

L'intensité des symptômes (nombre de baies touchées par grappe) reste faible.



Analyse du risque

La protection a déjà du être arrêtée dans les parcelles avec moins de 10 % de symptômes sur grappes.

Pour les parcelles fortement touchées (10 % ou plus de grappes touchées), la prise en compte du risque oïdium peut encore être effective en ce début de semaine, selon l'avancement de la phénologie (ne plus intervenir si le stade 35 est atteint ou imminent).

Etat des lieux de fin de campagne

Courant août, pensez à réaliser une dernière observation de l'oïdium sur grappes sur l'ensemble des parcelles de l'exploitation. L'objectif est de vérifier la sensibilité de vos parcelles : peu ou pas sensible, sensible, ou préoccupante. Cette information est importante pour apprécier le risque parcellaire l'année prochaine. Le faire avant véraison, notamment pour les cépages noirs, afin que l'observation soit plus aisée.

Consultez l'actualité « repérer l'oïdium à partir de la véraison » sur l'extranet du CIVC :

https://extranet.comitechampagne.fr/techEnv/News/Documents/actu_oidium_extranet.pdf

Définition de la sensibilité d'une parcelle à l'oïdium

Parcelle peu ou pas sensible	Aucun symptôme détecté par le viticulteur à la vendange.
Parcelle sensible	Présence de symptômes de faible intensité, acceptables à la vendange.
Parcelle préoccupante	Situation d'échec de la protection. Présence de raisins non vendangeables en particulier de raisins oïdiés marrons.

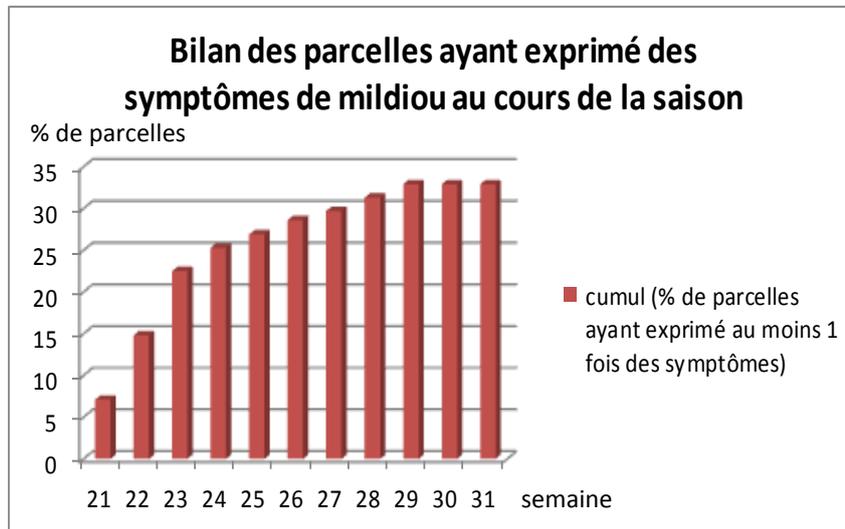


MILDIU

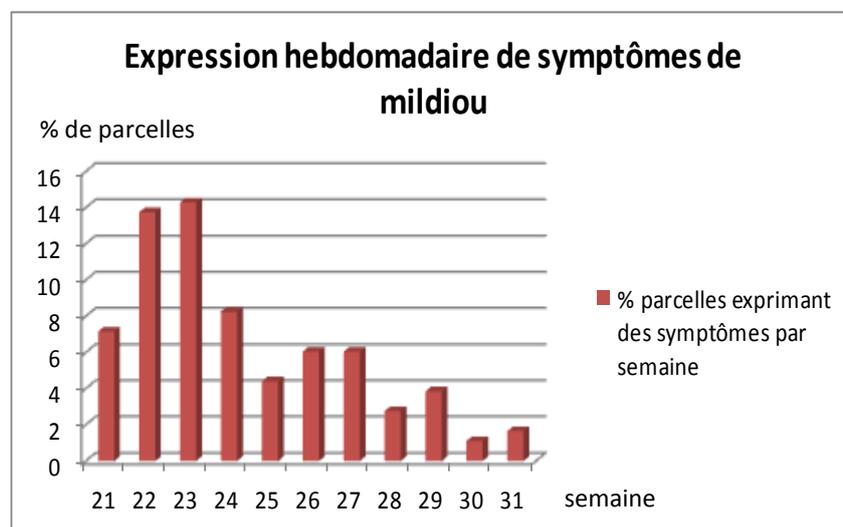
Situation

La situation est toujours très calme au vignoble.

Sur le réseau RSBT, au bilan, environ un tiers des parcelles ont été concernées par la présence d'au moins une tache sur feuille depuis le début de la campagne.



Si on prend chaque semaine séparément, le pourcentage de parcelles dans lesquelles des symptômes sur feuilles sont vus est très faible et plafonne à quelques pourcentages de parcelles chaque semaine.



Les faibles précipitations enregistrées fin juillet (du 24 au 29 juillet) ainsi que celles enregistrées le 04 août ont pu être à l'origine de nouvelles contaminations. Les sorties de taches théoriques doivent s'étaler entre le 01 et le 08 août.

Analyse du risque

Vignoble très sain. Fin de période de risque.

Arrêt de la protection.



Bulletin de Santé du Végétal

Vigne

Retrouvez gratuitement le BSV toutes les semaines sur les sites Internet de
la Chambre d'agriculture de Champagne-Ardenne :

<http://www.champagricra.fr/agriculture-durable/bulletins-de-sante-du-vegetal.html>

et de la DRAAF :

<http://www.draaf.champagne-ardenne.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-Sante-du-Vegetal-BSV>



**ÉDITÉ SOUS LA RESPONSABILITÉ DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DE
CHAMPAGNE-ARDENNE SUR LA BASE DES OBSERVATIONS RÉALISÉES
PAR LES PARTENAIRES DU RÉSEAU VIGNE :**

Champagne Veuve Clicquot Ponsardin - CIVC - Cohésis Vigne - COMPAS - Coopérative Champagne Coligny - Champagne Chassenay d'Arce -
Coopérative Charles Collin - CSGV - CVC Nicolas Feuillatte - FCM Consultants - GDV Aube - GDV Marne - GEDV Aisne - Chambre d'agricul-
ture de la Marne - Magister - Ets RITARD - SOUFFLET Vigne - STAHL - Union Aubeoise - Union Champagne - Viti-Concept.

Rédaction : le CIVC avec relecture de l'Union Champagne, STAHL et DRAAF-SRAL.

Animation du réseau Vigne : Alexandra BONOMELLI - CIVC. Tél. : 03 26 51 50 62. Courriel : alexandra.bonomelli@civc.fr



Pour recevoir le Bulletin de Santé du Végétal par courrier électronique, vous pouvez en faire la demande par courriel à
k.benredjem@champagricra.fr

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan ECOPHYTO 2018.